



*Hôpitaux de Lyon*

**GUIDE D'ELABORATION DU LIVRET  
« ACCUEIL ET RESSOURCES »  
DU TERRAIN DE STAGE**

SPECIEN

# SOMMAIRE

## **PREAMBULE**

### **FICHE 1**

**Présentation des Hospices civils de Lyon et de l'établissement d'accueil**

### **FICHE 2**

**Charte d'encadrement Hospices Civils de Lyon**

### **FICHE 3**

**Présentation de l'unité**

### **FICHE 4**

**Conditions d'accueil**

### **FICHE 5**

**Pré requis nécessaires avant l'arrivée en stage**

### **FICHE 6**

**Situations cliniques prévalentes**

### **FICHE 7**

**Acquisition des 10 compétences**

### **FICHE 8**

**Apprentissage des actes, activités et techniques de soins**

### **FICHE 9**

**Annexes : Exemples et illustrations sur les fiches 5,6 et 7**

## PREAMBULE

La **finalité de la nouvelle formation infirmière** est de « **construire** » les **compétences** de l'étudiant en s'appuyant d'une part, sur des stages optimisés et mieux outillés et d'autre part, sur des unités d'enseignement permettant l'intégration des différents savoirs et leur mobilisation en situation professionnelle.

L'AFNOR définit la compétence comme « la mise en œuvre, en situation professionnelle, de capacités qui permettent d'exercer convenablement une fonction ou une activité ». Elle est inséparable de l'action et ne peut être appréhendée qu'au travers de l'activité.

En utilisant l'approche par compétences, les actes infirmiers **ne changent pas** mais ce sont les conditions de leur intégration qui évoluent.

La **place du stage** est donc **valorisée** dans cette nouvelle approche. Les compétences en stage ne pouvant s'évaluer qu'en situation, il revient **aux professionnels du terrain** d'assurer **cette évaluation**.

Concrètement, l'**étudiant** est considéré comme **compétent lorsqu'il peut agir en autonomie** et rendre compte de son action, attestant du transfert possible dans d'autres situations. Les compétences acquises par la formation correspondent au niveau du débutant dans le métier.

Le référentiel du diplôme est constitué de **10 compétences à évaluer, valider et certifier systématiquement sur tous les terrains de stage** quelque soit le parcours de l'étudiant.

Chaque compétence comporte des éléments constitutifs, des critères et des indicateurs d'évaluation figurant dans le portfolio.

Les **deux premières compétences** mettent en évidence une **vision du métier** d'infirmier **basée sur l'évaluation de la situation clinique** orientant l'action de l'infirmier et induisant une analyse a posteriori de l'action réalisée.

Les 4 **compétences** suivantes (**3 à 6**) sont centrées sur la **prise en charge** de la **personne** et la **réalisation des soins** (quotidiens, actions à visée diagnostique et thérapeutique, soins éducatifs), et sur la **relation** avec le patient.

La nécessaire **prise de recul** des professionnels apparaît dans les **compétences 7 et 8** (analyse de la qualité et traitement de données professionnelles et scientifiques).

L'évolution des activités requiert la **compétence 9** qui concerne l'**organisation** et la **coordination** des interventions soignantes.

Enfin, la **compétence 10** de formation doit permettre d'acquérir dès la formation initiale les fondamentaux de la **transmission des savoir-faire**.

Cette nouvelle approche de la formation clinique en stage nécessite la mise à jour et /ou la création d'outils et de supports qualifiant les terrains de stage, à savoir :

### ⇒ **L'établissement d'une charte d'encadrement**

La charte d'encadrement est établie entre l'établissement d'accueil et les IFSI partenaires. Elle est portée à la connaissance des étudiants. Elle formalise les engagements des deux parties dans l'encadrement des étudiants.

### ⇒ **L'établissement d'une convention de stage**

Elle est tripartite, signée par l'établissement d'enseignement, l'établissement d'accueil et l'étudiant.

### ⇒ **L'établissement d'un livret d'accueil et d'encadrement**

Il définit les conditions d'accueil et d'encadrement de l'étudiant en :

- proposant/définissant les situations d'apprentissage auxquels l'étudiant sera le plus confronté
- définissant les modalités de suivi et d'évaluation de cet apprentissage.

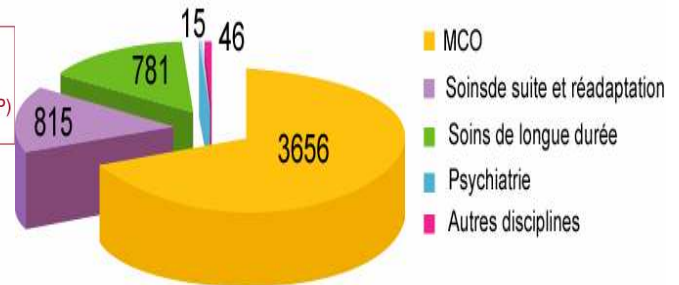
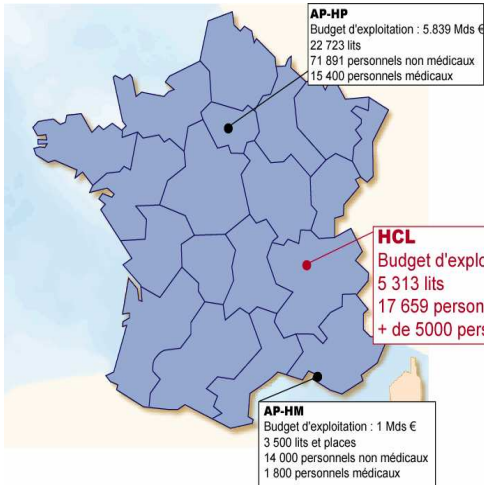
**Ce document propose une maquette « type » du livret permettant pour chaque unité de définir conformément au texte réglementaire (arrêté du 31 Juillet 2009) les modalités d'apprentissage spécifiques proposées à chaque étudiant infirmier .**

**Cette maquette est accompagnée en annexe d'une illustration concrète (pour les fiches 5/6/7) des éléments devant figurer dans ce livret d'accueil.**

# FICHE 1

## Présentation des Hospices civils de Lyon et de l'établissement d'accueil

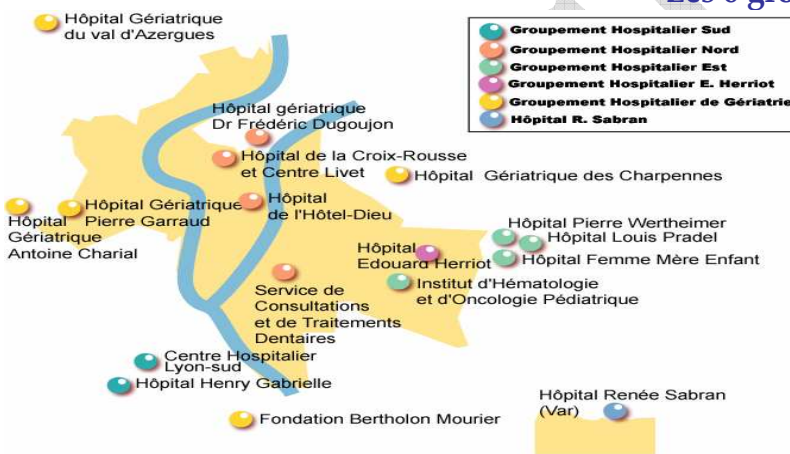
### Les HCL : 2<sup>ème</sup> CHU de France en quelques chiffres



1 485 408 journées en hospitalisation classique  
137 188 séances d'hôpital de jour  
170 422 entrées ER (Établissements de Regroupement)  
887 804 consultations (patients externes)  
220 124 passages aux urgences

5 313 lits  
384 places d'hôpital de jour  
22 places d'IVG

### Les 6 groupements Hospitaliers



### 10 écoles

#### Nombre d'étudiants

- . IFSI : 982
- . IADE : 56
- . IBODE : 35
- . ASD : 165
- . Institut de Formation de Manipulateurs d'Electroradiologie Médicale : 128
- . Sage-femmes : 157
- . Cadres de santé : 61
- . Ambulanciers : 44

Ecole de Sages-Femmes

Institut de Formation aux Carrières de Santé  
- Institut de Formation en Soins Infirmiers  
- Institut de Formation d'Aides Soignants  
- Ecole d'Infirmier(e)s de Bloc Opérateur

Institut International Supérieur de Formation des Cadres de Santé  
Institut de Formation des Cadres de Santé

Institut de Formation aux Carrières de Santé  
- Institut de Formation en Soins Infirmiers  
- Institut de Formation d'Aides Soignants  
- Ecole d'Infirmier(e)s Anesthésistes  
- Institut de Formation de Manipulateurs d'Electroradiologie  
- Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence  
- Institut de Formation d'Ambulanciers

### L'Enseignement

## FICHE 2

# Charte d'encadrement Hospices Civils de Lyon



Hospices Civils de Lyon

## Charte de l'encadrement des apprenants aux Hospices Civils de Lyon

*Cette charte, élaborée par un groupe de travail, composé de professionnels, validée par le groupe de pilotage du projet « tutorat- compagnonnage », s'adresse à tous les professionnels des Hospices Civils de Lyon concernés par l'encadrement des apprenants. Ceux-ci peuvent être des stagiaires des écoles, des professionnels nouvellement embauchés dans l'Institution, des professionnels en mobilité fonctionnelle, etc.*

*Elle vise à soutenir la mise en œuvre progressive du nouveau dispositif de professionnalisation des apprenants, intégré au management des services, et caractérisé par trois niveaux d'action :*

- > un service, organisé comme un service apprenant,*
- > un tuteur identifié qui assure l'ingénierie du parcours apprenant*
- > des professionnels de proximité chargés de compagnonnage.*

- 1** L'encadrement des apprenants est une obligation réglementaire et/ou conventionnelle.
- 2** L'encadrement des stagiaires des écoles sur les lieux de stage fait partie intégrante de la formation en alternance. La formation de ces stagiaires relève d'une responsabilité partagée entre les professionnels des écoles et ceux des secteurs accueillants.
- 3** L'encadrement des nouveaux arrivants fait partie intégrante de la certification HAS (critère 3b)
- 4** Le projet d'encadrement des apprenants fait partie intégrante du projet d'établissement des HCL, à travers le projet social et également dans le projet de soins des paramédicaux, décliné dans les fiches actions de pôle et d'unités.
- 5** Le cadre de l'unité fonctionnelle est porteur de la responsabilité du projet d'encadrement, de la qualité du parcours apprenant, de son organisation et des évaluations. Il peut déléguer cette mission au(x) tuteur(s)
- 6** L'encadrement des apprenants correspond à un processus individualisé de prise en charge, depuis l'accueil, la construction d'un parcours, l'évaluation par le cadre et / ou le tuteur, permettant la mise à disposition des moyens et compétences de l'ensemble des professionnels de l'unité.
- 7** Les professionnels des unités, et ceux des écoles pour leurs stagiaires, accompagnent l'apprenant dans une démarche de réflexivité face aux situations, facilitent l'apprentissage de gestes et activités, qu'elles soient techniques, administratives ou de soins. Ils favorisent la construction d'une identité professionnelle pour les stagiaires des écoles et l'intégration dans l'équipe pour le nouvel arrivant.
- 8** Les étapes de ce processus font l'objet d'un suivi et d'évaluations au moyen des supports de traçabilité mis à disposition par les écoles (type portfolio) et / ou propres aux unités fonctionnelles, en lien avec les fiches outils du guide institutionnel HCL (guide méthodologique du processus d'intégration et de professionnalisation des stagiaires et des nouveaux arrivants)
- 9** Les apprenants ont des droits et des devoirs. Ils ont le droit d'être encadrés, et d'avoir un entretien d'évaluation. Ils sont responsables et acteurs de leur apprentissage, ils se doivent d'adopter un comportement conforme aux exigences et règles et valeurs professionnelles. Les stagiaires des écoles ont le droit de conserver leur position d'apprenants, alors que pour les professionnels, celle-ci ne peut être que transitoire.

Hospices Civils de Lyon



## FICHE 3

### Présentation de l'unité et conditions d'accueil

#### INTITULE

Etablissement :  
**GHEH**

Adresse postale : **5 place d'Arsonval – 69437 LYON cedex 03**

Pôle : **URCAS**

Intitulé du service, de l'unité : **SMA / Suite de Soins**

Pavillon **A** : Confère plan en annexe

#### TYOLOGIE DU STAGE

Soins : **courte durée X** longue durée, de suite et de réadaptation

santé mentale et psychiatrie  individuels ou collectifs sur lieux de vie

#### Spécialités ou orientation :

*Le SMA est situé à l'entrée de l'hôpital, au rez de chaussée du pavillon A. C'est une unité d'accueil des urgences chirurgicales. Il est découpé géographiquement en deux principaux secteurs :*

- *Le service des urgences*
- *La suite de soins*

*Les urgences orthopédiques et viscérales adultes sont de loin les plus représentatives de l'activité des urgences, le SMA a également pour mission de recevoir des urgences ORL en dehors des heures de consultation du pavillon U.*

*Il reçoit des adultes et des adolescents de plus de 16 ans en urgence orthopédique.*

*Le SMA est ouvert 365 jours sur 365 et 24H sur.24 ; L'activité est environ de 30 000 passages par an.*

*La suite de soins située au premier étage assure en moyenne 4000 consultations par an.*

*Le SMA accueille des patients porteurs d'une pathologie à caractère chirurgical ou traumatique.*

Hospitalisation complète  **Consultations X** Hôpital de semaine  Hôpital de jour

Autre :

#### Capacité d'accueil

- *Le secteur des urgences :*

*Il est composé de 15 box de soins divisés en :*

*1 secteur « aile ouest » (box 1 à 7)  
1 secteur « aile est » (box 8 à 15)*

*Le box 5 est équipé de matériel ORL.*

*Le box 7 est réservé aux urgences vitales et arrivées via le SAMU.*

*Une salle de plâtre et de déplâtre.*

*Les parties communes sont vastes et réparties sur le SMA de la manière suivante : 3 zones d'attente (salle d'attente assis, salle d'attente couché, zone d'attente au fond du service), une zone de stockage des brancards.*

*Plusieurs locaux sont dédiés à certaines utilisations : local linge sale, stérilisation, pharmacie, vidange, local chariot ménage, salle de repos.*

*Des bureaux sont à disposition de différents corps de métier : bureau médical, bureau des cadres, bureau infirmier, bureau des entretiens.*

*Le SAS d'entrée permet un accueil personnalisé et sécurisé tout en préservant la confidentialité des patients.*

*Enfin, les réserves de matériel sont situées au sous sol du pavillon.*

- *Le secteur des Suites de Soins :*

*Il est situé au premier étage du pavillon A. Il dispose de 2 box de soins infirmiers, 3 box de consultation médicale, 1 salle de plâtre, 1 salle de déplâtre et 1 vidange.*

*SPECIMEN*

## **Organigramme**

*Cadre de santé : A Jerez*  
*Adjointe au cadre de santé : C Touche*  
*Mail :*  
*anne.jerez@chu-lyon.fr*  
*catherine.touche@chu-lyon.fr*

*Téléphone : 04.72.11.60 78*  
*04.72.11.61.25*

**Maître de stage : A Jerez - C Touche** **Tuteur : Martin V – Mignot V –**  
**Pisanelli A – M Ramage**

SPECIMEN



## FICHE 4

### Conditions d'accueil

<b>Equipe de soins :</b>		
	Nombre	Autres professionnels de l'équipe pluridisciplinaire
Médecins	<b>20</b>	<b>Etudiants en médecine (5 à 6 par 24h)</b>
Cadres de Santé	<b>2</b>	
ASH	<b>1</b>	
ASD	<b>21+2</b>	
IDE	<b>20+3</b>	
Particularités / spécificités : (transversalité, réseau, équipes mobiles...)		
<b>Horaires de l'équipe Infirmière</b>		<b>Horaires de l'étudiant (7h de stage/jour)</b>
Soir : 10h00 / 22h00 Jour : 7h00 / 19h00 Nuit : 19h00 / 7h00 Alternance jour/nuit : <i>oui</i>		Matin : 7h00 / 14h20 Soir : 12h00 / 19h00 Nuit : 19h00 / 5h00
<b>Modalités d'encadrement :</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>L'accueil :</u>  <i>L'accueil est assuré par le cadre de santé et/ou son adjoint. Les étudiants commencent leur stage à 9h00, tous sont accueillis ensemble :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Présentation de l'unité</i></li> <li>✓ <i>Etablissement du planning et des règles d'organisation (horaires, temps de pause...)</i></li> <li>✓ <i>Accompagnement au vestiaire</i></li> <li>✓ <i>Présentation à l'équipe présente et prise en charge par un membre de l'équipe</i></li> <li>✓ <i>Désignation d'un tuteur, les compagnons seront notifiés sur le planning affiché dans le bureau infirmier</i></li> </ul> </li>   <li>• <u>Modalités d'encadrement du tuteur :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Tutorat nominatif</i></li> <li>✓ <i>Programmation d'un temps d'évaluation</i></li> <li>✓ <i>Programmation des bilans : définir les objectifs de stage, programmer les rencontres avec le tuteur</i></li> <li>✓ <i>Enseignement clinique</i></li> <li>✓ <i>Rapport de stage</i></li> </ul> </li> </ul> <p><i>En suite de soins, l'accueil est fait par l'infirmière des suites de soins qui présente l'unité et délivre les modalités de stage. Elle assurera le tutorat et le compagnonnage de l'étudiant.</i></p>		

**Ressources mises à disposition** : cours, documents, textes réglementaires, chartes...  
indiquer où l'étudiant peut les trouver, éventuellement renvoyer à des annexes

- Pour l'étudiant :

Au SMA :

- le livret d'accueil
- moteur de recherche via intranet
- moteur de recherche via « espace T » / documentation HEH
- informations diverses dans le PC infirmier

En suite de soins :

- le livret d'accueil
- moteur de recherche via intranet
- moteur de recherche via « espace T » / documentation HEH
- accueil du patient en suite de soins
- bilan de connaissances
- fiche « soins et pansements »
- revues mises à disposition

- Dans la prise en charge du patient :

- DMU : dossier médical des urgences (avec accès en lecture seule)
- Application « cristal net » (résultats d'examens, DRDV en suite de soins...)
- Plaque d'accueil
- Protocoles de soins (« espace S » / pav A / commun)

**Informations pratiques** : Accès à l'établissement, repas, vestiaires, tenues...

Accès : métro ligne D, tramway, bus.

Le repas peut être pris au self ou sur place (salle de repos équipée de micro-onde et réfrigérateur)

Vestiaire au sous-sol : se munir d'un cadenas, l'accès au vestiaire se fait par un digicode.

Apporter vos propres tenues identifiées (ou badge avec : nom et statut)

## FICHE 5

### Pré requis nécessaires avant l'arrivée en stage

*Ces pré requis vous permettrons de faire des liens entre la théorie et la pratique et de mieux comprendre les différentes prises en charge que vous allez rencontrer.*

#### Hemodynamique :

*Connaître la définition de : bradycardie, tachycardie, hypertension, hypotension, arrêt cardio-respiratoire*

*Connaître les signes d'une hémorragie*

#### Digestif :

*Connaître l'anatomie de l'appareil digestif*

*Connaître la définition de : défense, occlusion*

*Quels sont les signes d'une appendicite*

#### Neurologie :

*Connaître le score de glasgow, connaître la définition de mydriase, myosis*

*Connaître les termes de TC, PC*

#### Traumatologie :

*Connaître l'anatomie du squelette*

*Définition de : entorse, fracture du col du fémur, luxation*

*Connaître la conduite à tenir face face à une fracture ouverte ou une section de doigt*

*Savoir pourquoi la fracture de la diaphyse fémorale est une urgence*

*Connaître les différents moyens d'immobilisation et les conseils adaptés à la surveillance d'un plâtre*

#### ORL :

*Définition : épistaxis*

*Connaître les différentes causes de l'épistaxis*

#### Pansements :

*Définition : différents stades de la cicatrisation, dermabrasion, cicatrisation dirigée, perte de substance*

*Connaître les différentes sortes de pansements médicamenteux, leur indication et leur modalité d'application*

#### Pharmacologie :

*Connaître les antalgiques les plus courants*

*Connaître la surveillance des ; morphiniques, anticoagulants, anti inflammatoires*

#### Pratique :

*Maîtriser les calculs de dose et la surveillance du débit de perfusion*

*Connaître le protocole de pose d'une voie veineuse périphérique*

*Connaître le protocole de pose et surveillance d'une sonde urinaire*

## FICHE 6

### Situations cliniques prévalentes

#### Mission principale :

---

Soins à visée : éducative  - préventive  - diagnostique  - curative  - palliative

Précisez :

Accueil et prise en charge de tout patient se présentant pour une urgence à orientation chirurgicale.

#### Caractéristiques essentielles de la population accueillie :

---

Adultes et adolescents de 16 ans révolu pour la traumatologie

#### Pathologies et/ou situations prévalentes :

---

Pathologie traumatique :

Les accidents de la vie domestique (chutes, chocs, coupures...)

Les accidents de sport (chutes et chocs).

Les accidents de loisirs.

Les autres accidents : accident de la circulation, accident du travail, agressions...

Ces pathologies entraînent différentes lésions : hématome, plaie superficielle, plaie profonde, section de doigt, entorse, fracture, traumatisme crânien avec ou sans perte de connaissance, traumatisme thoracique, abdominal, facial...

Pathologie viscérale et digestive : Syndrome abdominal, appendicite, cholécystite, occlusion...

Pathologie vasculaire : ischémie aigüe...

Pathologie ORL : épistaxis, corps étranger...

#### Protocoles de soins spécifiques, référentiels de bonnes pratiques : quelques exemples

---

Prise en charge d'un patient présentant : une douleur abdominale, d'une douleur thoracique, une épistaxis, un TC avec PC, TC avec PC et Alcoolisation, TC sans PC avec Alcoolisation

## **Parcours de soins:**

---

*Dès son arrivée, le patient est pris en charge par l'IOA (Infirmière d'Organisation et d'Accueil) dont une des missions est de gérer l'accueil de l'arrivée du patient à sa prise en charge effective par le médecin.*

*Le parcours du patient sera différent selon le diagnostic :*

- *Installation en box,*
- *Examen clinique,*
- *Demande d'avis spécialisé,*
- *Examen radiologique.*

*Il en découlera soit une hospitalisation, soit un retour à domicile ou si l'indication d'intervention est posée, celle-ci peut être différée si l'état du patient le permet.*

*Le patient également resté au SMA en attente de lit ou pour une surveillance de plusieurs heures, est alors placé par le médecin en ZSTCD (Zone de Surveillance de Très Courte Durée).*

*La suite de soins assure la continuité de la prise en charge des patients vus en amont aux urgences (prise en charge pour suivis orthopédique et/ou de plaies).*

*A titre exceptionnel, certaines consultations d'orthopédie et de rhumatologie y sont pratiquées.*

## FICHE 7

### Acquisition des 10 compétences

#### COMPETENCE 1 : Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE d'actions ou de situations d'apprentissage
1. Evaluer les besoins de santé et les attentes d'une personne ou d'un groupe de personnes en utilisant un raisonnement clinique	X	<i>Réaliser une démarche clinique objectivant les problèmes et les actions à mettre en place</i>
2. Rechercher et sélectionner les informations utiles à la prise en charge de la personne dans le respect des droits du patient (dossier, outils de soins,...)	X	<i>Pertinence des informations recherchées au regard d'une situation donnée (DMU, médecins, entourage, patient)</i>
3. Identifier les signes et symptômes liés à la pathologie, à l'état de santé de la personne et à leur évolution	X	<i>Connaître les signes cliniques en lien avec les pathologies (douleur abdominale...)</i>
4. Conduire un entretien de recueil de données	X	<i>Gestion de l'entourage et entretien d'accueil : relever les informations nécessaires à la prise en charge (traitement, ordonnance, ATCD...) contexte de vie, entourage présent ou prévenu</i>
5. Repérer les ressources et les potentialités d'une personne ou d'un groupe, notamment dans la prise en charge de sa santé		
6. Analyser une situation de santé et de soins et poser des hypothèses interprétatives	X	<i>Savoir déterminer un diagnostic infirmier</i>
7. Elaborer un diagnostic de situation clinique et/ou un diagnostic infirmier à partir des réactions aux problèmes de santé d'une personne, d'un groupe ou d'une collectivité et identifier les interventions infirmières nécessaires	X	<i>Pertinence du dg de situation clinique (enseignement clinique) Les connaissances sont mobilisées</i>
8. Evaluer les risques dans une situation d'urgence, de violence, de maltraitance ou d'aggravation et déterminer les mesures prioritaires	X	<i>Participer au conditionnement du patient : déshabillage, vestiaire, contrôle de l'identité, pose du bracelet d'identification, recueil des informations au regard de la situation, savoir repérer les signes d'urgence.</i>

## FICHE 7

### Acquisition des 10 compétences

#### COMPETENCE 2 : Concevoir et conduire un projet de soins infirmier

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Elaborer un projet de soins dans un contexte de pluri professionnalité	<b>X</b>	<i>Prioriser les diagnostics, les actions à mettre en œuvre et leur évaluation</i>
2. Hiérarchiser et planifier les objectifs et les activités de soins en fonction des paramètres du contexte et de l'urgence des situations	<b>X</b>	<i>Prioriser les soins en fonction du degré d'urgence</i>
3. Mettre en œuvre des soins en appliquant les règles, les procédures et les outils de la qualité de la sécurité (hygiène, asepsie, vigilances...) et de la traçabilité		<i>Respect des règles d'hygiène – organisation cohérente dans la prise en charge</i>
4. Adapter les soins et les protocoles de soins infirmiers aux personnes, aux situations et aux contextes, anticiper les modifications dans l'organisation des soins et réagir avec efficacité en prenant des mesures adaptées	<b>X</b>	<i>Application des protocoles</i>
5. Organiser et répartir les activités avec et dans l'équipe de soins en fonction des compétences des collaborateurs et du contexte quotidien		
6. Accompagner et guider la personne dans son parcours de soins		
7. Identifier les risques liés aux situations de soin et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées		
8. Prévoir et mettre en œuvre les mesures appropriées en situation d'urgence ou de crise en référence aux protocoles existants	<b>X</b>	<i>Prise en charge des urgences graves : application des protocoles, anticiper les actions de soins, connaître le contenu du chariot d'urgence</i>
9. Argumenter le projet de soins et la démarche clinique lors de réunions professionnelles et	<b>X</b>	<i>Assister / réaliser une relève</i>
10. Evaluer la mise en œuvre du projet de soins avec la personne et son entourage et identifier les réajustements nécessaires	<b>X</b>	<i>Evaluation des actions mises en œuvre réajustement des actions si besoin</i>



**FICHE 7**  
**Acquisition des 10 compétences**

**COMPETENCE 3: Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens**

<b>ELEMENTS DE LA COMPETENCE</b>	<b>Cocher si réalisable dans le service</b>	<b>EXEMPLE</b>
1. Apprécier la capacité de la personne à réaliser les activités de la vie quotidienne et l'accompagner dans les soins en favorisant sa participation et celle de son entourage		
2. Adapter les soins quotidiens aux besoins de la personne, en tenant compte de ses ressources, ses déficiences ou ses handicaps	<b>X</b>	<i>Réaliser une toilette en fonction du degré d'autonomie : cohérence du soin avec les règles de bonne pratique (hygiène, sécurité, pudeur, intimité de la personne respectée) ; aide au repas, soins de confort</i>
3. Evaluer, anticiper et prévenir les risques liés à la diminution ou la perte de l'autonomie et à l'altération de la mobilité	<b>X</b>	<i>Soins préventifs d'escarre : pertinence des risques liés à la personne et mise en place de mesure de prévention</i>
4. Adapter et sécuriser l'environnement de la personne	<b>X</b>	<i>Mise en sécurité du patient : pose de barrière de sécurité sur PM, mise en place de moyens de contention sur PM</i>
5. Identifier des activités contribuant à mobiliser les ressources de la personne en vue d'améliorer ou de maintenir son état physique et psychique		
6. Evaluer l'évolution de la personne dans sa capacité à réaliser ses soins	<b>X</b>	<i>Evaluation clinique de la personne au cours de sa prise en charge (repérer les signes d'aggravation ou d'amélioration de l'état clinique)</i>

## FICHE 7 Acquisition

### COMPETENCE 4 : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Analyser les éléments de la prescription médicale en repérant les interactions et toute anomalie manifeste	<b>X</b>	<i>Mobiliser ses connaissances en pharmacologie au regard des prescriptions médicales</i>
2. Préparer et mettre en œuvre les thérapeutiques médicamenteuses et les examens selon les règles de sécurité, d'hygiène, et d'asepsie	<b>X</b>	<i>Perfusion périphérique avec calcul de dose réglage d'un PS en adéquation avec la PM</i>
3. Organiser l'administration des médicaments selon la prescription médicale, en veillant à l'observance et à la continuité des traitements	<b>X</b>	<i>Administration des thérapeutiques et traçabilité dans le DMU</i>
4. Mettre en œuvre les protocoles thérapeutiques adaptés à la situation clinique d'une personne	<b>X</b>	<i>Connaissance et application des protocoles</i>
5. Initier et adapter l'administration des antalgiques dans le cadre des protocoles médicaux	<b>X</b>	<i>Observer et écouter le patient, évaluer la douleur et mettre en œuvre les actions appropriées</i>
6. Conduire une relation d'aide thérapeutique		
7. Utiliser, dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire, des techniques à visée thérapeutique et psychothérapeutiques		

<p><b>8.</b> Prévoir, installer et utiliser les appareils et dispositifs médicaux opérationnels nécessaires aux soins et au confort de la personne</p>	<p><b>X</b></p>	<p><i>Prise de constantes : pouls, tension, température, FR, pouls périphériques</i>  <i>Mise en place du Kalinox sur PM</i></p>
<p><b>9.</b> Anticiper et accompagner les gestes médicaux dans les situations d'aide technique</p>	<p><b>X</b></p>	<p><i>Préparer un set de suture et servir le médecin : connaître le matériel de suture</i></p>
<p><b>10.</b> Prescrire des dispositifs médicaux selon les règles de bonne pratique</p>		
<p><b>11.</b> Identifier les risques liés aux thérapeutiques et aux examens et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées</p>	<p><b>X</b></p>	<p><i>Connaître les effets secondaires et les risques liés aux thérapeutiques</i></p>
<p><b>12.</b> Synthétiser les informations afin d'en assurer la traçabilité sur les différents outils appropriés (papier et :ou informatique) : dossier de soins, résumé de soins, compte rendus infirmiers, transmissions...</p>	<p><b>X</b></p>	<p><i>Utilisation pertinente du DMU autour de la traçabilité et continuité des soins</i></p>

**FICHE 7**  
**Acquisition des 10 compétences**

**COMPETENCE 5: Initier et mettre en oeuvre des soins éducatifs et préventifs**

<b>ELEMENTS DE LA COMPETENCE</b>	<b>Cocher si réalisable dans le service</b>	<b>EXEMPLE</b>
1. Repérer les besoins et les demandes des personnes et des populations en lien avec les problématiques de santé publique	<b>X</b>	<i>Repérer et mobiliser les ressources du patient (entourage, famille...)</i>
2. Accompagner une personne, ou un groupe de personnes, dans un processus d'apprentissage pour la prise en charge de sa santé et de son traitement	<b>X</b>	<i>Démarche éducative : traitement anticoagulant, immobilisation plâtrée, pansement</i>
3. Accompagner une personne dans un processus décisionnel concernant sa santé : consentement aux soins, comportement vis-à-vis de la santé...	<b>X</b>	<i>Initier une démarche relationnelle visant au consentement du patient aux soins</i>
4. Concevoir et mettre en œuvre des actions de conseil, de promotion de la santé et de prévention répondant aux besoins de populations ciblées		
5. Conduire une démarche d'éducation pour la santé et de prévention par des actions pédagogiques individuelles et collectives	<b>X</b>	<i>Préparation de la sortie : connaître les modalités administratives à la sortie des urgences, conseil et rôle éducatif (immobilisation, pansements...)</i>
6. Concevoir, formaliser et mettre en œuvre une démarche et un projet d'éducation thérapeutique pour une ou plusieurs personnes		
7. Choisir et utiliser des techniques et des outils pédagogiques qui facilitent et soutiennent l'acquisition des compétences en éducation et prévention pour les patients		

**FICHE 7**  
**Acquisition des 10 compétences**

**COMPETENCE 6: Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins**

<b>ELEMENTS DE LA COMPETENCE</b>	<b>Cocher si réalisable dans le service</b>	<b>EXEMPLE</b>
1. Définir, établir et créer les conditions et les modalités de la communication propices à l'intervention soignante, en tenant compte du niveau de la compréhension de la personne	<b>X</b>	<i>Repérer et mobiliser les ressources du patient (entourage, famille...)</i>
2. Accueillir et écouter une personne en situation de demande de santé ou de soin en prenant en compte son histoire de vie et son contexte	<b>X</b>	<i>Adapter son discours à la personne soignée en fonction de l'âge, la culture, le niveau de compréhensoin</i>
3. Instaurer et maintenir une communication verbale et non verbale avec les personnes en tenant compte des altérations de communication	<b>X</b>	<i>Mobiliser ses connaissances en communication et soins relationnels</i>
4. Rechercher et instaurer un climat de confiance avec la personne soignée et son entourage en vue d'une alliance thérapeutique		
5. Informer une personne sur les soins en recherchant son consentement	<b>X</b>	<i>Le consentement est recherché et négocié si nécessaire</i>
6. Identifier les besoins spécifiques de relation et de communication en situation de détresse, de fin de vie, de deuil, de déni, de refus, conflit et agressivité	<b>X</b>	<i>Faire verbaliser le ressenti du patient</i>
7. Conduire une démarche de communication adaptée aux personnes et à leur entourage en fonction des situations identifiées	<b>X</b>	<i>Technique d'apaisement, prise en charge de la violence : connaître les différentes techniques de contention, leur indication et les modalités de mise en place, avoir la capacité d'adopter une attitude relationnelle en fonction de la situation</i>

## FICHE 7

### Acquisition des 10 compétences

#### COMPETENCE 7 Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle:

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle	<b>X</b>	<i>Description d'une situation de soins réalisée en étant capable d'analyser sa pratique objectivement</i>
2. Confronter sa pratique à celle de ses pairs ou d'autres professionnels	<b>X</b>	<i>Partager ses expériences et vécus avec d'autres professionnels ou pairs</i>
3. Evaluer les soins, les prestations et la mise en œuvre des protocoles de soins infirmiers au regard des valeurs professionnelles, des principes de qualité, de sécurité, d'ergonomie, et de satisfaction de la personne soignée	<b>X</b>	<i>Autoévaluation de ses prestations</i>
4. Analyser et adapter sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie, de l'éthique, et de l'évolution des sciences et des techniques	<b>X</b>	<i>Respect de la confidentialité et de l'intimité de la personne soignée, identitovigilance</i>
5. Evaluer l'application des règles de traçabilité et des règles liées aux circuits d'entrée et de sortie des matériels et dispositifs médicaux (stérilisation, gestion des stocks, circuits des déchets, circulation des personnes...) et identifier toute non-conformité	<b>X</b>	<i>Vérifier les dates d'ouverture, dates de péremption avant toute utilisation de matériel ou produit pharmaceutique Respect de la conformité du nettoyage et prédésinfection du matériel en stérilisation</i>
6. Apprécier la fonctionnalité des dispositifs médicaux utilisés dans les soins et dans l'urgence	<b>X</b>	<i>Participer à la vérification du box d'urgence quotidiennement</i>
7. Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique	<b>X</b>	<i>Propose des axes d'amélioration</i>

**FICHE 7**  
**Acquisition des 10 compétences**

**COMPETENCE 8: Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques**

<b>ELEMENTS DE LA COMPETENCE</b>	<b>Cocher si réalisable dans le service</b>	<b>EXEMPLE</b>
1. Questionner, traiter, analyser des données scientifiques et/ou professionnelles	<b>X</b>	<i>Consulter les documents mis en service (DMU, intranet...)</i>
2. Identifier une problématique professionnelle et formuler un questionnement	<b>X</b>	<i>Pose des questions, mobilise les ressources du service...</i>
3. Identifier les ressources documentaires, les travaux de recherche et utiliser des bases de données actualisées		
4. Utiliser les données contenues dans des publications scientifiques et/ou professionnelles		
5. Choisir des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet étudié et les mettre en oeuvre		
6. Rédiger et présenter des documents professionnels en vue de communication orale ou écrite		



## FICHE 7

### Acquisition des 10 compétences

#### COMPETENCE 9 : Organiser et coordonner les interventions soignantes

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Identifier les acteurs intervenant auprès des personnes (santé, social, médico-social, associatif...)	<b>X</b>	<i>Travaille en collaboration avec les différents partenaires de soins</i>
2. Organiser ses interventions en tenant compte des limites de son champ professionnel et de ses responsabilités, veiller à la continuité des soins en faisant appel à d'autres compétences	<b>X</b>	<i>Connaître et respecter les limites de ses compétences</i>
3. Choisir les outils de transmission de l'information adaptés aux partenaires et aux situations et en assurer la mise en place et l'efficacité		
4. Coordonner les actions et les soins auprès de la personne soignée avec les différents acteurs de la santé, du social et de l'aide à domicile		
5. Coopérer au sein d'une équipe pluri professionnelle dans un souci d'optimisation de la prise en charge sanitaire et médico-sociale	<b>X</b>	<i>Travailler en collaboration avec l'ASD, transmissions pertinentes et fiables</i>
6. Coordonner le traitement des informations apportées par les différents acteurs afin d'assurer la continuité et la sécurité des soins		
7. Instaurer et maintenir des liaisons avec les acteurs, réseaux et structures intervenant auprès des personnes	<b>X</b>	<i>Communication adaptée aux différents partenaires de soins</i>
8. Organiser son travail dans les différents modes d'exercice infirmier, notamment dans le secteur libéral		

**FICHE 7**  
**Acquisition des 10 compétences**

**COMPETENCE 10: Informer, former des professionnels et des personnes en formation**

<b>ELEMENTS DE LA COMPETENCE</b>	<b>Cocher si réalisable dans le service</b>	<b>EXEMPLE</b>
1. Organiser l'accueil et l'information d'un stagiaire et d'un nouvel arrivant professionnel dans le service, la structure ou le cabinet de soins	<b>X</b>	<i>Participer à l'accueil et l'encadrement de stagiaires aide soignant, ambulancier, sage femme</i>
2. Organiser et superviser les activités d'apprentissage des étudiants		
3. Evaluer les connaissances et les savoir-faire mis en œuvre par les stagiaires en lien avec les objectifs de stage		
4. Superviser et évaluer les actions des AS, AP, et AMP en tenant compte de leur niveau de compétence et des contextes d'intervention dans le cadre de la collaboration		
5. Transférer son savoir-faire et ses connaissances aux stagiaires et autres professionnels de santé par des conseils, des démonstrations, des explications, et de l'analyse commentée de la pratique	<b>X</b>	<i>Transmettre aux autres stagiaires des connaissances théoriques et/ou pratiques</i>
6. Animer des séances d'information et des réflexions sur la santé, la prise en charge des personnes et l'organisation des soins auprès d'acteurs de la santé		

## FICHE 8

### LISTE D'ACTES, D'ACTIVITES ET DE TECHNIQUES DE SOINS

*Cocher ceux que les étudiants pourront régulièrement réaliser dans le service*

Actes, activités et techniques de soins	Cocher si réalisable dans le service	Précision si nécessaire
Entretien d'accueil et d'orientation	X	
Soins d'hygiène et de confort	X	
Entretien d'aide, entretien thérapeutique		
Examen clinique d'un patient dont mesure des paramètres vitaux	X	
Prélèvements veineux	X	
Prélèvements capillaires	X	<i>Etre capable d'analyser les résultats des dextros et quick test</i>
Préparation pour des examens radiologiques, fonctionnels biologiques		
Injections parentérales avec calcul de dosage	X	
Perfusions périphériques avec calcul de dosage	X	
Pansements simples, ablation fils, agrafes	X	
Pansements complexes, drainages	X	
Pose d'oxygénothérapie, d'aérosols	X	
Administration de thérapeutiques médicamenteuses	X	
Surveillances pré et post opératoire		
Techniques d'apaisement, prise en charge de la violence	X	
Préparation de la sortie d'un patient	X	
Techniques de médiations thérapeutiques		
Utilisation de seringues auto pulsées	X	
Pose et surveillance de sonde gastrique	X	

Pose et surveillance de sonde urinaire	X	
Soins de trachéotomie, aspiration bronchique		
Pose et surveillance de transfusion de transfusion	X	
Injections dans les chambres implantables		
<b>Autres :</b>		
Sensibilisation à la déclaration des évènements indésirables (ennov)	X	
Sensibilisation à l'identitovigilance	X	
Identification du parcours patient Notion de droit Sécurité sociale, CMU, payant... Notion du parcours dossier patient.	X	
Pose de moyens d'immobilisation : attelle épaule, genou, poignet, clavicule, colier cervical, pose et ablation de plâtre et résine	X	<i>Connaître les différents types d'immobilisation et la technique de pose (1 journée plâtre est proposée sur chaque stage)</i>

SPECIMEN

SPECIMEN